



PARIS - Siège social

11, rue de Mogador, 75009 PARIS
T. +33 (0)1 42 601 606
F. +33 (0)1 42 613 792

SÉNART

10-12, allée de la Connaissance
Carré Haussmann II, 77127 LIEUSAIN
T. +33 (0)1 60 564 433
F. +33 (0)1 60 685 689

www.groupe-nsk.com

Attestation de Présentation

ATTESTATION d'expert comptable

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels du syndicat SNADN pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, et conformément à nos accords et aux termes de notre lettre de mission en date du 22 juillet 2013 nous avons effectué les diligences prévues par les normes de présentation définies par l'Ordre des Experts comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels se caractérisent par les données suivantes :

<input checked="" type="checkbox"/>	Total bilan	:	14.157,96	€uros
<input checked="" type="checkbox"/>	Produits d'exploitation	:	16.666,67	€uros
<input checked="" type="checkbox"/>	Résultat net comptable	:	- 4.728,47	€uros

Fait à Paris, le 16 septembre 2016

Serge Girault
Expert-Comptable

EXPERTISE COMPTABLE
COMMISSARIAT AUX COMPTES

INSCRITE AU TABLEAU DE L'ORDRE
DE LA REGION PARISIENNE ET
PRES LA COUR D'APPEL DE PARIS

SARL au capital de 1 000 000 €
RCS Paris B 391 857 760
APE 6920Z



UNSA SNADN
BILAN AU 31/12/2015

ACTIF	31/12/2015			31/12/2014
	Valeur brute	Amort. & provisions	Valeur nette	Valeur nette
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 644,01	812,91	831,10	1 379,10
Immobilisations financières	-	-	-	-
Total 1	1 644,01	812,91	831,10	1 379,10
ACTIF CIRCULANT				
<u>STOCKS</u>	-	-	-	-
<u>CREANCES D'EXPLOITATION</u>				
Créances	-	-	-	-
Autres créances	-	-	-	-
<u>FOURNISSEURS DEBITEURS</u>	-	-	-	-
<u>COMPTES FINANCIERS</u>				
Disponibilités	13 326,86	-	13 326,86	13 782,95
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total 2	13 326,86	-	13 326,86	13 782,95
TOTAL DE L'ACTIF	14 970,87	812,91	14 157,96	15 162,05

UNSA SNADN
BILAN AU 31/12/2015

PASSIF	31/12/2015	31/12/2014
FONDS PROPRES		
Réserves	-	-
Report à nouveau	13 782,05	12 362,55
Excédent (+) / Déficit de l'exercice (-)	(4 728,47)	1 419,50
Total 1	9 053,58	13 782,05
PROVISIONS POUR RISQUES & CHARGES		
Provision pour charges	-	-
Total 2	-	-
DETTES		
<u>DETTES FINANCIERES</u>		
Dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Autres dettes financières	-	-
<u>DETTES D'EXPLOITATION</u>		
Charges à payer	-	-
Fournisseurs factures non parvenues	5 104,38	1 380,00
Divers	-	-
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>		
Produits constatés d'avance	-	-
Total 3	5 104,38	1 380,00
TOTAL DU PASSIF	14 157,96	15 162,05

UNSA SNADN
COMPTE DE RESULTAT - 31 DECEMBRE 2015

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE	31/12/2015	31/12/2014
COTISATIONS	16 666,67	16 894,00
TOTAL I - PRODUITS D'EXPLOITATION	16 666,67	16 894,00
ACHATS NON STOCKES DE MATIERE ET FOURNITURES	233,06	424,08
REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES HONORAIRES	1 620,00	1 442,80
ASSURANCES	672,00	-
FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	-	-
ANNONCES ET INSERTIONS	1 122,00	348,00
DEPLACEMENTS, MISSION ET RECEPTIONS	5 997,64	4 909,73
FRAIS POSTAUX ET TELECOMMUNICATION	1 662,18	235,16
FRAIS BANCAIRES DIVERS	367,69	325,71
REVERSEMENTS AUX ORGANISATIONS AFFILIEES	9 216,00	7 533,00
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	548,00	264,91
TOTAL II - CHARGES D'EXPLOITATION	21 438,57	15 483,39
RESULTAT D'EXPLOITATION (TOTAL I - TOTAL II) -	(4 771,90)	1 410,61
PRODUITS FINANCIERS	43,43	43,89
CHARGES FINANCIERES	-	-
RESULTAT FINANCIER	43,43	43,89
RESULTAT COURANT	(4 728,47)	1 454,50
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	35,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	35,00
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	(35,00)
RESULTAT DE L'EXERCICE	(4 728,47)	1 419,50

**UNSA SNADN
ANNEXE DES COMPTES
CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

NOTE 1 : PRESENTATION DU SYNDICAT ET FAITS CARACTERISTIQUES

Le Syndicat National des Activités de Déchets et du Nettoyement assume la représentation de la profession et la défense des intérêts collectifs des salariés des réseaux couverts par la Convention Collective des Activités du Déchets et du Nettoyement.

Le SNADN-UNSA est adhérent à l'UNSA Transport.

NOTE 2 : FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

La composition du bureau a été modifiée au cours de l'exercice.

NOTE 3 : PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes du syndicat ont été établis sur la base d'une comptabilité d'engagement tenue conformément aux principes énoncés par le plan comptable général (règlement 99-03), et par l'avis CNC 2009-07 du Conseil National de la Comptabilité (Règlement 2009-10 JO du 7 janvier 2010).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrale des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Image fidèle,
- Comparabilité,
- Régularité,
- Sincérité,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

■ IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée de vie prévue des biens.

■ CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation doit être enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Elles sont exclusivement constituées de recettes 2015 encaissées après la date de clôture.

■ COMPTES DE CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres du syndicat peuvent être constitués :

- Du report à nouveau,
- Du résultat de l'exercice,
- Et, éventuellement, des réserves constituées pour faire face aux dépenses découlant des événements pluriannuels.

■ REGLES DE RATTACHEMENTS DES CHARGES ET DES PRODUITS

Les charges et produits enregistrés en comptabilité concernent l'exercice 2015.

NOTE 4 : INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

4.1 ETAT DES IMMOBILISATIONS

A la clôture de l'année 2015, les immobilisations sont constituées intégralement de matériel informatique acquis au cours de l'année 2015.

Nature	Valeur d'acquisition	Amortissements antérieurs	Amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés	Valeur nette au 31/12/2015
PC Portable Asus Vivobook	838,99 €	228,39 €	279,66 €	508,05 €	330,94 €
PC Portable Asus S551	805,02 €	36,52 €	268,34 €	304,86 €	500,16 €
TOTAL	1 644,01 €	264,91 €	548,00 €	812,91 €	831,10 €

4.2 ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

4.2.1 ETAT DES CREANCES

Le syndicat ne possède aucune créance à la clôture de l'exercice.

4.2.2 ETAT DES DETTES

Les dettes sont constituées de factures non parvenues et comprennent :

⇒ Honoraires 2015 d'un montant de 1 620,00 €

4.3 TRESORERIE

Le syndicat possède plusieurs comptes bancaires au 31 décembre 2015.
Les soldes de ces comptes bancaires à la clôture est de 13 326.86 €.

4.4 FONDS PROPRES

4.4.1 VARIATION

COMPTES	BILAN D'OUVERTURE	AUGMENTATION	DIMINUTION	VALEUR A LA CLOTURE
REPORT A NOUVEAU	12 362,55	1 419,50		13 782,05
RESULTAT 2014	1 419,50	0	1 419,50	0
RESULTAT 2015	0	-4 728,47	0	-4 728,47
TOTAL	13 782,05	-3 308,97	1 419,50	9 053,58

4.4.2 PROPOSITION D'AFFECTATION DE L'EXCEDENT ET DES RESERVES ANTERIEUREMENT CONSTITUEES

Il est proposé d'affecter le bénéfice de l'exercice sur le report à nouveau.

NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 COMPOSITION DES PRODUITS D'EXPLOITATION

Le détail des autres produits est indiqué dans le compte de résultat.

5.2 COTISATIONS VERSEES

Les cotisations versées au titre de l'année 2015 se sont élevées à 9 216,00 € et sont constituées de :

⇒ Cotisations versées à la FAT	:	9 216,00 €
Total		<u>9 216,00 €</u>

5.3 AUTRES CHARGES

Le détail des autres charges est indiqué dans le compte de résultat.

5.4 TABLEAU DES RESSOURCES NETTES DE FONCTIONNEMENT

	Montant
Cotisations de l'exercice	16 666,67
Produits financiers	43,43
Reversement droit syndical	9 216,00
Part des ressources appartenant au SNADN	25 926,10

NOTE 6 : INFORMATIONS DIVERSES

Le syndicat n'emploie pas de personnel salarié.

NOTE 7 : EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le 24 Mars 2015, le pole assainissement et maintenance industrielle (AMI) a décidé de quitter le SNADN et de créer son propre syndicat national.

En date du 12 décembre 2015, aucun autre évènement postérieurs à la clôture est intervenu.